

RAPPORT LOCAL

BOURGOGNE FRANCHE-COMTÉ



Accompagner
les employeurs publics
dans leur politique handicap



Fonds pour l'insertion
des personnes handicapées
dans la Fonction publique



BOURGOGNE FRANCHE-COMTÉ

- ▶ Le mot du DTH
- ▶ Ça s'est passé en Bourgogne Franche-Comté
- ▶ Chiffres-clés
- ▶ Annexes

LE MOT DU DTH



Fabrice Geurts
directeur territorial
au handicap du FIPHFP

Quelles sont les spécificités de votre région ?

L'attractivité des métiers et la gestion des fins de carrière constituent des défis importants à relever pour les employeurs. On y rencontre une problématique marquée du vieillissement et concentrées sur certaines familles de métiers dans notre région. La mobilité entre les versants de la Fonction publique y est également peu développée. La promotion et le soutien au recours à l'apprentissage (notamment via le conventionnement), qui permet de répondre à des besoins de recrutement de métiers en tension, tout en sécurisant le recrutement de personnes en situation de handicap, est donc une des priorités

Quelles attentes avez-vous perçues de la part des employeurs publics cette année ?

2023 a été marqué par un retour en force des difficultés de sourcing de candidats en situation de handicap pour des employeurs publics qui confirment leurs engagements dans une démarche inclusive. Les enjeux du maintien dans l'emploi, dans un contexte d'allongement des carrières conduisent à innover, et faire jouer à plein les possibilités offertes par la loi de transformation de la Fonction publique. Le Handi-Pacte accompagne les employeurs dans leurs réflexions et leurs actions, en encourageant les démarches innovantes et en facilitant la diffusion des bonnes pratiques

Quels sont les événements et projets qui vous ont le plus marqué dans le cadre de l'action du FIPHFP cette année ?

Dans le prolongement des actions réalisées en 2022 pour mettre en avant les EA et Esat, des employeurs conventionnés ont initié des rapprochements avec des Esat pour des mises à disposition, qui ont donné lieu à des recrutements en 2023 (CD58, CD71). L'ouverture des aides du FIPHFP aux mises à disposition d'Esat et aux sortants d'Esat s'avère donc tout à fait pertinente.

Une action de lancement du Duoday par le HP (Handi-Pacte) a également permis, selon les premiers retours des employeurs du réseau du HP, d'améliorer notablement le taux de transformation des offres en duo, et d'embarquer de nouveaux employeurs.

ÇA S'EST PASSÉ EN BOURGOGNE FRANCHE-COMTÉ

UN E-CLUB DES RÉFÉRENTS HANDICAP EN BOURGOGNE-FRANCHE COMTÉ : LE RENDEZ-VOUS DES EMPLOYEURS PUBLICS ET DES PARTENAIRES

Réuni le jeudi 23 février 2023 autour d'une cinquantaine d'employeurs publics et de partenaires, ce e-club permet aux référents handicap de venir échanger régulièrement autour de leurs problématiques, de recherche ensemble des solutions et de partager des retours d'expérience.

Un premier temps de la rencontre a permis de faire un point sur les dernières actualités du FIPHFP et du réseau :

- ▶ La nomination des sous-préfets dédiés au handicap
- ▶ Les sessions de formation sur la déclaration, organisées par le FIPHFP
- ▶ La mise en ligne du nouvel outil de saisie des bilans des employeurs sous conventions avec le FIPHFP, permettant aux employeurs de saisir les éléments tout au long de l'année 2023 et pour le bilan à produire début 2024

- ▶ La prolongation jusqu'à fin 2023 du moratoire permettant de mobiliser certaines aides du FIPHFP sans solliciter la PCH en tant que justificatif au dossier
- ▶ La possibilité nouvelle d'accompagner l'insertion durable des personnes issues d'ESAT
- ▶ La possibilité d'accompagner financièrement les employeurs engageant des actions de formation ou des bilans de compétences pour des agents en arrêt maladie.

D'autres échanges nourris ont ensuite porté sur :

- ▶ L'annuaire en ligne des référents handicap, consultable sur la page l'agenda du Handi-Pacte.
- ▶ L'apprentissage dans la Fonction publique : avec le soutien du FIPHFP, le contrat d'apprentissage est aujourd'hui le contrat le plus aidé financièrement côté employeur, et le plus qualitatif pour les personnes en situation de handicap.



COMMENT ADAPTER LA FORMATION DES AGENTS EN FONCTION DE LEURS BESOINS LIÉS À LEUR SITUATION DE HANDICAP ?

Jeudi 8 juin 2023, plus de 60 employeurs publics ont participé à un webinaire proposé par le FIPHFP sur l'adaptation des formations aux agents en fonction de leurs besoins liés à leur situation de handicap.

Adapter ses approches pédagogiques aux personnes en situation de handicap

S'interroger sur les besoins d'aménagement du poste de travail pour les personnes en situation de handicap est devenu un réflexe pour les employeurs publics. Toutefois, des progrès restent à faire pour prendre en compte les besoins de compensation lors de la formation en milieu de travail ou en centre de formation. L'objectif de ce webinaire était d'éclairer les référents handicap, les maîtres d'apprentissage et les formateurs sur la nécessité d'adapter les approches pédagogiques pour les personnes en situation de handicap, ainsi que sur les avantages potentiels de ces adaptations pour l'ensemble des apprenants.

Varier les outils et supports pédagogiques

Les différents paramètres individuels influent sur notre rythme, nos capacités de compréhension et notre assimilation, car l'apprentissage repose sur nos capacités attentionnelles, nos émotions, notre mémoire et nos fonctions exécutives. Chacun apprenant différemment, il est nécessaire de varier les outils pédagogiques et d'utiliser différents canaux pour augmenter les chances pour les apprenants

d'avoir à leur disposition l'outil qui leur permet d'accéder aux informations qui leur conviennent.

Les supports visuels (présentations PowerPoint, schémas ou vidéos) permettent de transmettre des informations de manière claire et attrayante. Les supports auditifs (conférences ou échanges en groupe) favorisent l'écoute active et la compréhension orale. Les supports kinesthésiques (exercices pratiques ou simulations) permettent aux apprenants de mettre en pratique leurs connaissances.

Faciliter la mémorisation

Madame Meresse, psychopédagogue, a partagé de bonnes pratiques telles que la réactivation régulière des connaissances acquises, l'utilisation de moyens mnémotechniques, la reformulation et l'utilisation des couleurs, des formes, des émotions et du sens pour faciliter la mémorisation. Enfin, l'utilisation d'outils tels que les cartes mentales, le sketchnote et les flashcards s'avère particulièrement puissante et utile pour diversifier les supports. À noter que ce qui fonctionne pour un apprenant ne fonctionnera pas nécessairement pour un autre. En cas de difficulté, il est essentiel de communiquer.

À travers ses experts handicap et son catalogue d'interventions, le FIPHFP met à disposition des employeurs les moyens permettant d'identifier les adaptations nécessaires et le financement du temps nécessaire à leur mise en œuvre.



RETOUR SUR LA FORMATION DES NOUVEAUX RÉFÉRENTS HANDICAP À DIJON

Le module de formation destiné aux nouveaux référents handicap, qui a eu lieu le 27 juin 2023 à Dijon, a été un temps de discussions et d'échanges qui ont permis une meilleure compréhension des missions du référent handicap, de la réglementation en vigueur, des aides proposées par le FIPHFP, ainsi que du rôle des différents acteurs impliqués, tout en abordant la délicate question du dévoilement du handicap.

Mieux appréhender le dévoilement stratégique

En utilisant la carte d'empathie, les participants ont recueilli des informations sur les pensées, les émotions, les comportements, les freins, les obstacles et les motivations des agents en situation de handicap face à la question de dévoiler ou non leur situation de handicap. Le dévoilement stratégique se réfère au choix conscient et calculé de révéler ou non son handicap dans certaines situations, en tenant compte de différents facteurs tels que la nature du handicap, l'environnement dans lequel la personne se trouve et les conséquences potentielles du dévoilement. Cette question est étroitement liée à la politique d'inclusion et d'égalité des chances menée par l'employeur.

Une autre vision des missions du référent handicap

À la lumière de ces éléments, les missions du référent handicap prennent tout leur sens :

1. Sensibiliser et communiquer
2. Favoriser des politiques d'emploi inclusives
3. Encourager la communication ouverte et l'inclusion
4. Établir une politique de non-discrimination
5. Assurer la confidentialité et le respect de la vie privée

En favorisant un environnement de travail bienveillant face à la question du handicap, vous créez une culture inclusive où chaque agent se sent valorisé et a la possibilité de s'épanouir pleinement, indépendamment de son handicap. Cela favorise une productivité accrue et contribue à la fidélisation du personnel.



EXPÉRIMENTATION POUR SÉCURISER LE RETOUR À L'EMPLOI DES PERSONNES EN SITUATION DE HANDICAP PSYCHIQUE

Le vendredi 30 juin 2023 marquait le lancement d'une initiative portée par le FIPHFP et ses partenaires, visant à sécuriser le parcours de retour à l'emploi des personnes en situation de handicap psychique.

Cette action novatrice repose sur la recherche de synergies opérationnelles entre les acteurs de la santé mentale et les acteurs du maintien dans l'emploi. Baptisé « Groupe de travail sur les modalités opérationnelles de travail entre les acteurs de la santé et de l'emploi pour Sécuriser le parcours à l'emploi des personnes en situation de handicap psychique dans la Fonction Publique », dans le département du Doubs en région Bourgogne-Franche-Comté.

L'objectif de cette expérimentation est de trouver des modalités opérationnelles pour faciliter la collaboration entre les acteurs du soin, du handicap et de l'emploi, afin d'assurer des parcours sécurisés et optimisés, en utilisant les ressources disponibles. Acteur impliqué le FIPHFP joue un rôle central dans cette expérimentation en rassemblant différents partenaires essentiels. L'expérimentation prévoit

un premier travail de rencontre des professionnels de la santé mentale et des acteurs du maintien dans l'emploi, puis l'identification de situations de personnes ayant besoin d'être accompagnées dans le retour sur leur poste de travail.

L'objectif ultime est de co-construire des informations et des formulations permettant d'obtenir des données pertinentes pour une intervention rapide et efficace des experts du handicap, tout en respectant les règles de confidentialité, en particulier le secret médical.

Perspectives et échéances

Dans un esprit de collaboration et d'innovation, le groupe de travail envisage de mettre en place une période d'expérimentation afin de tester les solutions élaborées. Les résultats de cette expérimentation seront présentés lors du «Tour de France des Handicaps Invisibles en Bourgogne-Franche Comté» prévu en 2024. Cette présentation permettra de partager les bonnes pratiques développées et de favoriser une approche plus globale et inclusive des problématiques liées au handicap psychique.

BELLE RÉUSSITE DE DUODAY POUR LE DÉPARTEMENT DU DOUBS

Le Département du Doubs s'est fortement mobilisé 23 novembre dernier à l'occasion du DuoDay.

Les binômes enthousiastes

Cette année, quatorze duos ont été constitués. Le DuoDay a ainsi été le point d'orgue de la SEEPH dans le Doubs, permettant de belles expériences humaines.

150 personnes rassemblées lors d'un escape game « Mission Halpha »

Pour assoir ou rafraîchir ses connaissances sur le handicap au travail, chaque agent était invité à se lancer dans l'aventure en créant son avatar avant de rejoindre son équipe en fonction de son secteur d'activité (agents des routes, domaine social ou administratif). Il s'agissait alors de mener à bien l'enquête qui lui était proposée sous forme d'énigmes pour en apprendre davantage sur le sujet.

Une webconférence instructive et animée, pour un public plus aguerrri

La webconférence « Comment préserver sa santé au travail ? » permettait de mieux comprendre quelles étaient les différentes problématiques de santé pouvant survenir au travail. Elle invitait aussi à découvrir les différents types de handicap et comment compenser une situation de handicap au travail. L'équipe du service santé et sécurité au travail (référente handicap, ergonomiste et assistante sociale du personnel) a ensuite été présentée. Cette dernière peut être sollicitée pour toute problématique de santé au travail.



CHIFFRES CLÉS

Source : Recueil statistique et base DOETH 2023 - Situation au 31/12/2022 (hors employeurs nationaux)
Employeurs assujettis avec ou sans contribution - hors employeurs ayant fait l'objet d'une contribution forfaitaire

6,35 %
TAUX D'EMPLOI DIRECT

5,05 %
dans la fonction
publique D'ÉTAT

5,99 %
dans la fonction
publique
HOSPITALIÈRE

6,93 %
dans la fonction
publique
TERRITORIALE

7 833
bénéficiaires de l'obligation d'emploi recensés en 2023

571
dans la fonction
publique D'ÉTAT

3 175
dans la fonction
publique
HOSPITALIÈRE

4 087
dans la fonction
publique
TERRITORIALE

1 341
RECRUTEMENTS

247
MAINTIENS

116
dans la fonction
publique D'ÉTAT

3
dans la fonction
publique D'ÉTAT

471
dans la fonction
publique
HOSPITALIÈRE

112
dans la fonction
publique
HOSPITALIÈRE

754
dans la fonction
publique
TERRITORIALE

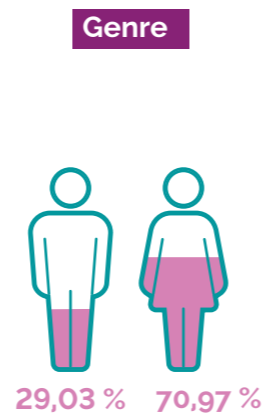
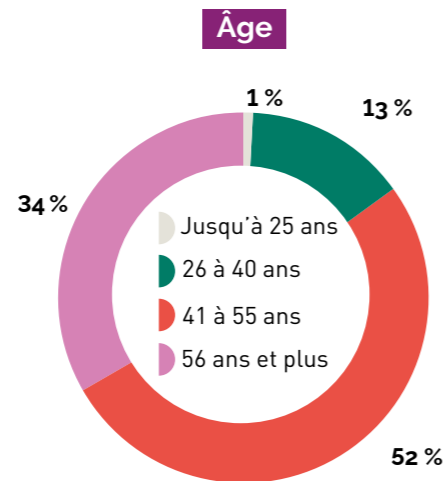
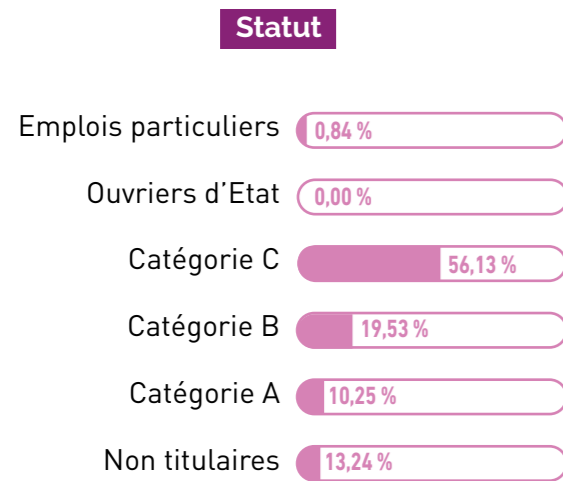
132
dans la fonction
publique
TERRITORIALE

1 994 649 €
D'INTERVENTIONS
DIRECTES FINANCÉES
EN 2023

1 088 819 €
financés au travers
des conventions
employeurs

905 829 €
financés via la
plateforme
des aides

LES BOE EN 2023



DÉTAIL DES EFFECTIFS

	Effectifs				BOE				TED			
	FPE	FPH	FPT	TOTAL	FPE	FPH	FPT	TOTAL	FPE	FPH	FPT	TOTAL
CÔTE D'OR	4 755	10 626	11 000	26 381	191	667	767	1 625	4,02%	6,28%	6,97%	6,16%
DOUBS	3 565	9 388	13 994	26 947	167	583	1 095	1 845	4,68%	6,21%	7,82%	6,85%
HAUTE SAÔNE	247	2 422	3 575	6 244	12	157	316	485	4,86%	6,48%	8,84%	7,77%
JURA	201	4 861	5 388	10 450	6	349	319	674	2,99%	7,18%	5,92%	6,45%
NIÈVRE	193	4 353	4 750	9 296	15	283	336	634	7,77%	6,50%	7,07%	6,82%
SAÔNE-ET-LOIRE	1 844	10 957	10 815	23 616	155	548	699	1 402	8,41%	5,00%	6,46%	5,94%
TERRITOIRE DE BELFORT	358	3 822	3 217	7 397	16	208	182	406	4,47%	5,44%	5,66%	5,49%
YONNE	139	6 575	6 217	12 931	9	380	373	762	6,47%	5,78%	6,00%	5,89%
BOURGOGNE - FRANCHE-COMTÉ	11 302	53 004	58 956	123 262	571	3 175	4 087	7 833	5,05%	5,99%	6,93%	6,35%

LES CONTRIBUTIONS ÉMISES EN 2023

3 157 876.71 €
DE CONTRIBUTIONS ÉMISES, DONT :

Déclarations
3 157 876.71 €

554 931.71 €
dans la fonction publique D'ÉTAT



1 562 724.38 €
dans la fonction publique HOSPITALIÈRE



1 040 220.62 €
dans la fonction publique TERRITORIALE



363 372 €
VERSÉS EN 2023 EN FAVEUR DE L'APPRENTISSAGE
DANS LE CADRE DES AIDES PLATEFORME



9 190 €



354 182 €

LES CONVENTIONS EN 2023

6
CONVENTIONS ET

1
AUGMENTATION
BUDGÉTAIRE
ENGAGÉES EN 2023
POUR UN TOTAL DE
2 227 272 €

3
CONVENTIONS
VALIDÉES EN 2023
PAR LE COMITÉ LOCAL
POUR UN TOTAL DE
768 190 €

Primo

1
dans la fonction
publique
HOSPITALIÈRE



Renouvellement

1
dans la fonction
publique
HOSPITALIÈRE



4
dans la fonction
publique
TERRITORIALE

Renouvellement



3
dans la fonction
publique
TERRITORIALE

ANNEXES

LE COMITÉ LOCAL

FONCTION PUBLIQUE DE L'ÉTAT

La Préfète de région
ou son représentant (Président)

Titulaires

Rachel Mehenni
Marie-Hélène Remond

Suppléants

Emmanuelle Mfouka
Annette François
Sylvie Nardin

FONCTION PUBLIQUE TERRITORIALE

Titulaires

Martine Eap-Dupin
Sandra Iannicelli
Jean-Marc Frizot

Suppléants

Pierre Contoz
Séverine Calinon
Carine Michel

FONCTION PUBLIQUE HOSPITALIÈRE

Titulaires

Guillaume Fagnou
Romain Fisher

Suppléants

Maïté Laurent
Nicolas Martenet

ORGANISATIONS SYNDICALES REPRÉSENTATIVES AU PLAN NATIONAL

Titulaires

Jean-Philippe Maitre
Brice Vanhove
Patrick Gerland
Isabelle Lamps
Sylvie Mauguin
Evelyne Kairys
Viviane Danaudière
Peggy Floricourt

Suppléants

Nathalie Hoppe
Pierre Lods
Evelyne Prud'homme
Karen Scheffler
Thierry Gazon
Annick Guichard
Yves Feurtey

ASSOCIATIONS OU ORGANISMES REGROUPANT DES PERSONNES HANDICAPÉES

Titulaires

Delphine Chretien
Catherine Naslot
Corinne Lapostolle
Christine Garnier

Suppléants

Marie-Josée Boutillon

PERSONNALITÉS COMPÉTENTES DANS LE DOMAINE DU HANDICAP

Sophie Royer

Stéphanie Wetsch

Emily Bessière

SÉANCES DU COMITÉ LOCAL

▸ 03/01 ▸ 27/04 ▸ 25/05

GLOSSAIRE

Agefiph : Association de gestion du fonds pour l'insertion professionnelle des personnes handicapées

ANFH : Association nationale pour la formation permanente du personnel hospitalier

ARS : Agence régionale de santé

BOE : Bénéficiaire de l'obligation d'emploi

Cap emploi : Organismes de placement spécialisés (OPS) exerçant une mission de service public, en charge de la préparation, de l'accompagnement, du suivi durable et du maintien dans l'emploi des personnes handicapées

CARSAT : Caisse d'assurance retraite et de la santé au travail

CCAS : Centre communal d'action sociale

CD : Conseil départemental

CDG : Centre de gestion de la Fonction publique

CEP : Conseiller en évolution professionnelle

CHEOPS : Conseil national handicap & emploi des organismes de placement spécialisés

CHRU : Centre hospitalier régional universitaire

CMC : Conseiller en mobilité carrière

CNAV : Caisse nationale d'assurance vieillesse

CNFPT : Centre national de la Fonction publique territoriale

CNSA : Caisse nationale pour la solidarité et l'autonomie

COG : Convention d'objectifs et de gestion

CPF : Compte personnel de formation

CREFOP : Comité régional de l'emploi, de la formation et de l'orientation professionnelle

CRP : Centre de réadaptation professionnelle

DEA : Dispositif emploi accompagné

DGAFP : Direction régionale de l'administration et de la Fonction publique

DGCL : Direction générale des collectivités locales

DGEFP : Délégation générale à l'emploi et à la formation professionnelle

DGER : Direction générale de l'enseignement et de la recherche

DGOS : Direction générale de l'offre de soins

DGSIP : Direction générale de l'enseignement supérieur et de l'insertion professionnelle

DREETS : Direction régionale de l'économie, de l'emploi, du travail et des solidarités

DINUM : Direction interministérielle du numérique de l'État

DOETH : Déclaration obligatoire d'emploi des travailleurs handicapés

DTH : Directeur/trice territorial/e au handicap

DuoDay : Journée nationale pendant laquelle un

employeur public, privé ou une association accueille une personne en situation de handicap, qui forme un duo avec un professionnel volontaire pour découvrir son quotidien

EA : Entreprise adaptée

EHESP : École des hautes études en santé publique

ENT : Environnement numérique de travail

ESAT : Établissement et service d'aide par le travail

ESMS : Établissement ou service social ou médico-social

ESPO : Établissement de services de pré-orientation

ESRP : Établissement et services de réadaptation professionnelle

FALC : Facile à lire et à comprendre

FFH : Fédération française handisport

FIPHFP : Fonds pour l'insertion des personnes handicapées dans la Fonction publique

FPE : Fonction publique d'État

FPH : Fonction publique hospitalière

FPT : Fonction publique territoriale

Handi-Pacte : Dispositif du FIPHFP et outil régional d'appui, d'animation et de développement de partenariats destiné à accompagner les employeurs publics dans leurs démarches d'insertion et de maintien des agents en situation de handicap

INJS : Institut national des jeunes sourds

INRAE : Institut national de recherche pour l'agriculture, l'alimentation et l'environnement

LADAPT : L'association pour l'insertion sociale et professionnelle des personnes handicapées

LSF : Langue des signes française

MDPH : Maison départementale des personnes handicapées

OPCO : Opérateur de compétences

PCH : Prestation de compensation du handicap

PEC : Parcours emploi compétences

PFRH : Plate-forme régionale d'appui interministériel à la Gestion des ressources humaines

PMSMP : Période de mise en situation en milieu professionnel

PPR : Période de préparation au reclassement

PRITH : Plan régional d'insertion des travailleurs handicapés

PRST : Plan régional de santé au travail

PSOP : Prestation spécifique d'orientation professionnelle

RGAA : Référentiel général d'amélioration de l'accessibilité

RQTH : Reconnaissance de la qualité de travailleur handicapé

SEEPH : Semaine européenne pour l'emploi des personnes handicapées

SPE : Service public pour l'emploi

TH : Travailleur handicapé

TMS : Troubles musculosquelettiques

TSA : Troubles du spectre de l'autisme

Retrouvez plus d'informations sur
www.fiphfp.fr

**Fonds pour l'insertion des personnes
handicapées dans la Fonction publique**

12 avenue Pierre Mendès France
75914 Paris Cedex 13

Téléphone : 01 58 50 99 33
e-mail : eplateforme.fiphfp@caissedesdepots.fr

